



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 13 décembre 2012

**Préavis N° 17/2012 relatif au budget
2013 du Fonds Culturel Riviera**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 10 décembre 2012 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 17/2012,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 6 avis contraires et 10 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter le budget 2013 du Fonds Culturel Riviera.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 10 décembre 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

A. Morier
Anne Morier



La secrétaire

Patricia Sava
Patricia Sava